



# GRENOBLE ALPES METROPOLE (FR)

## Un nouveau récit pour le parc des boucles de l'Isère

Echelle

# XL S

**Représentant d'équipe :** architecte/urbaniste/paysagiste  
**Localisation :** Grenoble Alpes Métropole - Isères (38)  
**Population :** Ville 158.454 hab. Grenoble-Alpes Métropole 443.123 hab.  
**Site de réflexion :** 1650 ha  
**Site de projet :** (1) 9,8 ha, (2) 0,7 ha  
**Site proposé par :** Grenoble Alpes Métropole  
**Acteurs impliqués :** Ville de Grenoble, La Tronche, Meylan, Saint Martin d'Hères, Gières, Domène, Murianette, Grenoble-

Alpes Métropole, Conseil Départemental de l'Isère, Région Auvergne Rhône-Alpes, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, Campus UGA, CHUGA.  
**Propriétaire(s) du site :** GAM, communes, privés  
**Suites données au concours :** Workshop et missions d'étude et de maîtrise d'oeuvre sur un ou plusieurs sites mutables. Des suites opérationnelles pourront être initiées avec des partenaires.



Vue semi-aérienne de la partie Nord-Est de la métropole depuis le massif de la Chartreuse



Vue semi-aérienne du site de réflexion (parc des boucles de l'Isère) avec localisation des sites de projets et des éléments marquants

### LES DÉFIS DU MILIEU HABITÉ

Grenoble-Alpes Métropole est fréquemment identifiée par sa proximité aux massifs montagneux. Pourtant, c'est la plaine qui accueille en grande partie les habitants et leur vie quotidienne. Ainsi, au-delà de ces grands espaces de nature majestueux que sont les Alpes, Grenoble Alpes Métropole souhaite reconnecter l'espace urbain et ses habitants avec des espaces naturels généreux, intégrés à la ville, accessibles à tous. Ces espaces naturels sont des refuges de biodiversité, le support d'usages de loisirs, récréatifs et de mobilité, bien sûr, mais ils accueillent également des fonctions agricoles, économiques, productives, liées aux risques d'inondation, et c'est bien dans tous ces aspects qu'ils doivent être pensés et projetés.

Le Parc résulte en partie d'un éloignement de la rivière, en réaction protectrice vis à vis du risque d'inondation. Les tissus urbains se sont développés en tournant le dos à la rivière et l'adoption d'une approche technique du territoire a jusqu'alors privilégié un rapport à la rivière sous le prisme des infrastructures techniques. Alors, le thème Villes Vivantes vient interroger ce rapport aux éléments naturels, invite à explorer la diversité des qualités du parc, à traduire les facettes de son habitabilité.

Les équipements techniques métropolitains, le parc urbain, les activités agricoles, présents à l'intérieur du parc mènent à l'étudier autant sous les angles d'un espace productif que d'un espace récréatif. L'habitat, parfois informel et les axes de déplacement invitent à en questionner l'habitabilité et les mobilités. La biodiversité et la présence de l'eau interrogent la place du vivant.

**A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL IMAGINAIRE COLLECTIF, QUEL PROCESSUS PEUT FEDERER ET METTRE EN RECIT LE PARC DES BOUCLES DE L'ISERE ?**

**COMMENT LE TERRITOIRE DANS SA MATÉRIALITÉ PEUT ABSORBER LE RISQUE LIÉ À L'EAU ET SES ALÉAS, TOUT EN VALORISANT SA PRÉSENCE ET LES SERVICES RENDUS ?**



Site de projet 1



Site de projet 2



La Grande Grange, site de projet 2



Activité agricole, boucle Taillat, site de projet 2



Rampes de l'UIVE site de projet 1

**QUESTIONS AUX CONCURRENTS**

Il est attendu un processus d'arbitrage, de conception et de mise en œuvre de projets, qui permettra d'ouvrir et connecter le parc sur son environnement, d'activer les synergies et de révéler les métabolismes à l'œuvre dans le parc, de faire projet avec l'eau et ses aléas et de valoriser les qualités d'habitabilité du site. Il s'agit de définir des règles communes et répliquables (et non pas duplicables) aux objets, aux projets et aux actions qu'ils renferment, qui y prennent place. Ces projets et actions peuvent être classés selon leur typologie ou les « situations » (spatiales, temporelles) auxquelles ils se rapportent. Comment ces règles participent à révéler le parc, le font vivre et rayonner ?

Le processus développé par les équipes de candidats pourra être mis en application sur les deux sites de projets ciblés mais aussi sur d'autres sites identifiés par les candidats et jugés stratégiques au regard de leur proposition.

Il intégrera également un phasage, du temps court au temps long et un travail transcalaire, du micro au macro, des actions immédiates permettant de rendre accessible le parc, d'améliorer son appropriation, de soigner les interfaces entre les projets en cours.

Plusieurs thématiques de la « ville vivante » sont prégnantes dans le Parc des boucles de l'Isère et l'approche par les « règles du jeu » doit permettre de s'en saisir concrètement et de les traduire dans la mise en œuvre d'un Parc naturel, urbain et agricole en prise avec les enjeux actuels.



Carte des périmètres et approche par les transects